

MaPrimeRénov'

en 2023



470 000 logements
bénéficiaires



Coût moyen des travaux
par dossier

12 000 €

Taux moyen de prise en
charge des travaux

30 %



Gains énergétiques*
moyens par logement

6,6 MWh/an

Comment se répartissent les gains énergétiques* réalisés ?



96 % aux propriétaires occupants

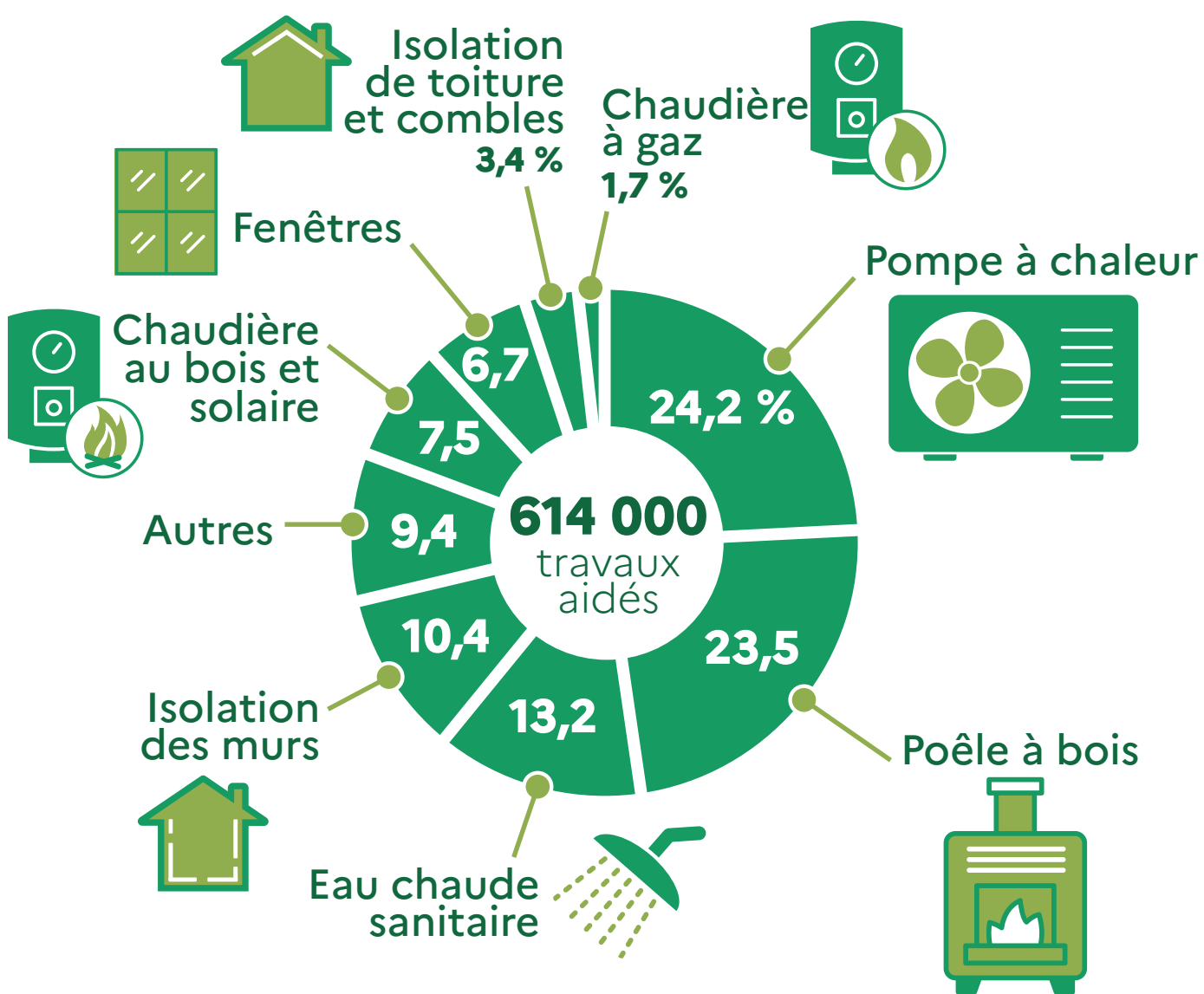
39 % aux ménages modestes
et très modestes



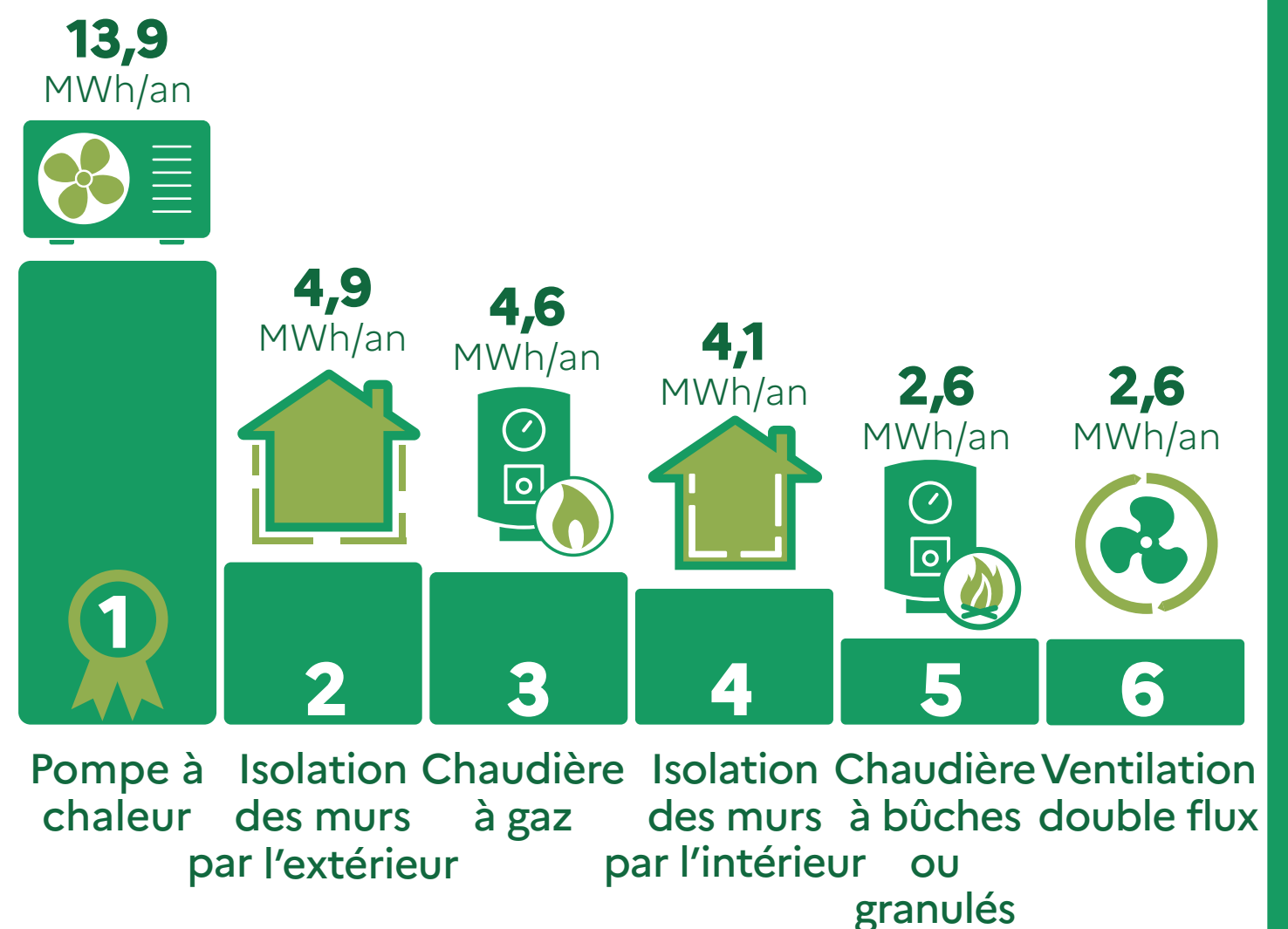
97 % pour les maisons individuelles

36 % pour les maisons d'avant 1948

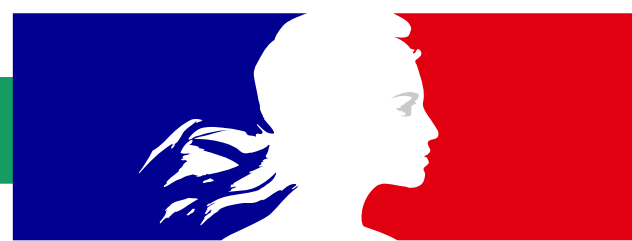
Quels types de travaux ?



Quels travaux permettent les meilleurs gains énergétiques* ?



* Il s'agit d'économies d'énergie conventionnelles estimées qui peuvent différer des économies d'énergie réelles qui dépendent de la qualité des travaux et de l'usage des occupants du logement.



Les rénovations énergétiques par geste aidées par MaPrimeRénov' en 2023